

## Réinventer la place de l'université dans la ville

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **2,7 millions** d'étudiants en France, soit neuf fois plus qu'il y a 50 ans. Ils seront 2,9 millions en 2025.
- **73 %** des enfants de cadres étudient dans le supérieur. 44 % pour les enfants d'ouvriers et d'employés.
- **94 550** enseignants et 80 000 agents administratifs sont en fonction au sein de l'ESR.
- **1,51 milliard** d'euros dépensés par les collectivités en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur en 2018. Les intercommunalités représentent plus du quart de ces dépenses.

**Agglomérations et métropoles ont structuré et développé ces vingt dernières années un portefeuille de compétences et de services qui en font des partenaires essentielles des universités. Parallèlement, l'autonomie des universités a permis l'émergence de dirigeants engagés pour leur établissement et soucieux de sa place dans son territoire. Ce long cheminement rapproche les établissements de leurs territoires, l'ancrage local et les liens de proximité noués avec l'environnement public ou privé se densifient, le déploiement des établissements en réseau est l'un des pivots de l'alliance des territoires.**

Les conséquences de la crise sanitaire, l'hybridation de l'enseignement et l'accélération de l'impact du digital vont modifier les formes et modalités de l'enseignement, la configuration des campus et la place des étudiants et enseignants dans la ville. Aussi, les dynamiques attendues et



inattendues du marché du travail remettent en exergue la question de l'adéquation entre l'offre de formation, les aspirations des nouvelles générations et les attentes des entreprises. France urbaine en est convaincue : les transformations technologiques et sociétales majeures qui s'engagent passent par de nouveaux partenariats public-privé-population au sein desquels les universités seront des parties prenantes décisives.



### La méthode prônée par les élus de France urbaine

Universités et métropoles ont appris à se connaître et à se parler. Ce partenariat les oblige : il n'est pas possible sans stratégie partagée, ni sans gouvernance durable et solide : vie étudiante, aménagement des villes, déplacements, densification et diversification des campus, offre de logement, dynamiques économiques, projets d'innovation ou de valorisation, entrepreneuriat, liens avec les acteurs économiques... : tous ces sujets sont sur la table.

France urbaine invite à un partenariat renforcé et global entre les établissements et les grandes intercommunalités urbaines : il est essentiel pour les habitants des métropoles, dont les étudiants et universitaires. Les élus urbains sont des partenaires financiers et opérationnels et deviennent aussi des acteurs de la construction des nouveaux établissements. L'université et la métropole doivent pouvoir développer un projet partagé et en déduire un contrat qui engage toutes les parties prenantes du territoire. C'est ainsi, par le dialogue et la confiance, qu'il sera possible de développer des projets et des établissements liant excellence et démocratisation de l'enseignement supérieur.





## Des propositions concrètes

- **Mettre les étudiants au cœur des politiques locales**, en faisant de la vie étudiante une politique publique à part entière pour les EPCI volontaires, en copilotage avec les universités et les CROUS, en reconnaissant, soutenant et confortant les intercommunalités se positionnant en « autorités coordonnatrices » des questions de vie étudiante ;
- **Engager par l'Etat un plan d'investissement, de diversification et de transformation énergétique des campus, pour réinventer leur place et leur rôle dans les villes**, en engageant la mise en œuvre des sociétés publiques locales (SPL) universitaires pour en faire de véritables outils de « co-aménagement », en mobilisant les acteurs publics de l'investissement, au premier rang desquels la Banque des Territoires, pour engager la création de ces SPL ;
- **Faire des EPCI les creusets d'une relation renforcée entre universités, acteurs économiques et territoires (formation, entrepreneuriat, valorisation, expérimentation...)**, en faisant des EPCI urbains des participants actifs de la gouvernance et de la mise en œuvre des stratégies nationales et régionales d'innovation et d'investissement, en donnant une place pleine et entière aux métropoles et agglomérations dans les outils de renforcement des liens entre universités et entreprises (fondations, structures de valorisation...).

### POUR ALLER PLUS LOIN

- **S'appuyer sur l'université pour donner à la science toute sa place dans le débat public et l'exercice quotidien de la démocratie locale ;**
- **Poursuivre et transformer les programmes de recherche-action (POPSU)** pour en faire de véritables vecteurs des interactions entre collectivités et universitaires.